

QU'EST CE QUE LE CAUE DE LA VIENNE ?

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de la Vienne est une association qui assure des missions d'intérêt public, en application de la loi sur l'architecture de 1977.

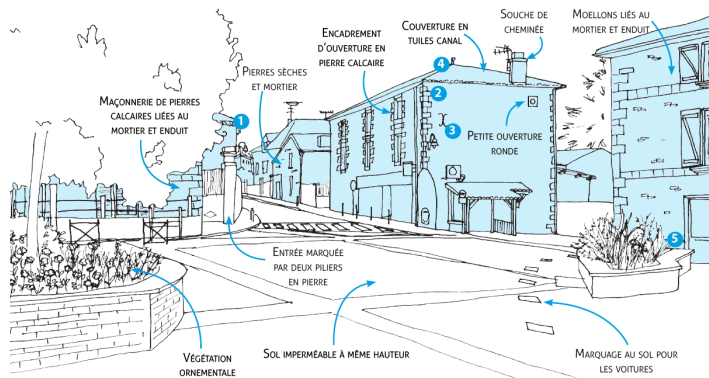
Le CAUE est un outil au service de la qualité du cadre de vie, et accessible à tous.

SOUTENIR L'ASSOCIATION CAUE DE LA VIENNE

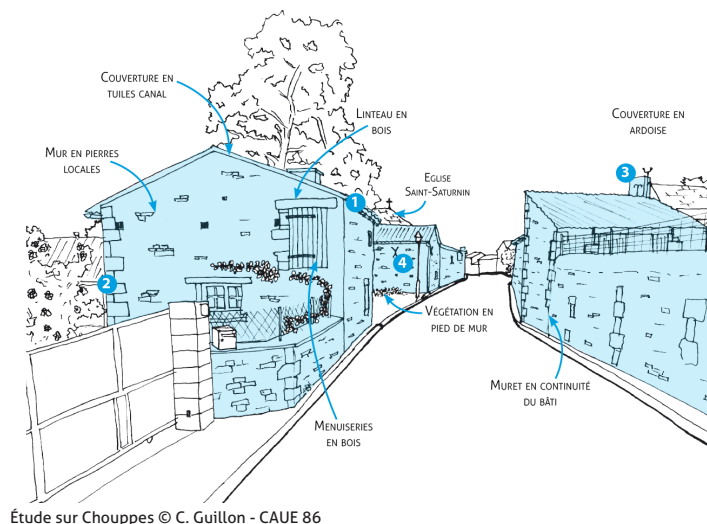
C'est un engagement qui participe à conforter le CAUE dans ses missions de promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale, et contribue à l'amélioration de la qualité du cadre de vie dans la Vienne.

ADHÉRER VOUS PERMET :

- de devenir membre et de participer à la vie de l'association, avec voix délibérative à l'Assemblée Générale
- de soutenir les actions d'information, de sensibilisation, de formation et de conseil, portées par le CAUE86
- d'être invité aux événements organisés par le CAUE86 et destinataire de nos publications



Étude sur Saint-Georges-Lès-Baillargeaux © C. Guillon - CAUE 86



Étude sur Chouppes © C. Guillon - CAUE 86

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il se compose de représentants des collectivités, des services de l'Etat, des professionnels du cadre de vie et des adhérents.

Président **I Alain Pichon**, président du Département de la Vienne

L'ÉQUIPE DU CAUE 86

Ses professionnels mettent à votre disposition leurs compétences techniques et culturelles.

L'équipe se compose d'architectes, d'une urbaniste, d'une paysagiste, d'une chargée de communication et de médiation culturelle, et d'une assistante de direction.

BARÈME DES ADHÉSIONS

2025

validé en Assemblée Générale du 21/06/2023

MEMBRES ACTIFS COMMUNES

..... 0,10€ / habitant, plafonné à 1000€

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES/AGGLOMÉRATION/ URBAINE

..... 1500€

ORGANISME / ASSOCIATION / PERSONNE MORALE

..... 100€

MEMBRES BIENFAITEURS PARTICULIERS / ENTREPRISES

..... à partir de 20€

(éligible à la réduction d'impôt, informations complémentaires sur www.caue86.fr)

L'adhésion est individuelle.

** Modes de paiement :

☑ Chèque à l'ordre du CAUE de la Vienne

☑ Virement, coordonnées bancaires :

Crédit Agricole

IBAN : FR76 1940 6000 0367 1778 8640 518 / BIC : AGRIFRPP894

*** Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, reportez-vous au site Internet : www.caue86.fr.

Bulletin d'adhésion 2025

Vous êtes :

☐ Commune :

☐ Communauté de communes/agglomération/
urbaine :

☐ Organisme / association / personne morale :

☐ Particulier : Nom Prénom

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : Mail :

N° de SIREN (pour dépôt Chorus) :

☐ Souhaite **adhérer au CAUE de la Vienne** pour
l'année civile **2025**.

Nombre d'habitants* :

Montant de l'adhésion : ☐ Reçu fiscal
(bienfaiteur)

**se référer au dernier recensement pour les communes ou prendre
en compte le nombre d'habitants sur l'ensemble du territoire pour les
EPCI*

Mode de paiement** :

☐ Chèque ☐ Virement

☐ Accepte que les données ci-dessus soient
collectées par le CAUE86***

Date :

Signature/cachet :

**USAGERS,
COMMUNES,
INTERCOMMUNALITÉS,
HABITANTS,
ENSEIGNANTS,
ASSOCIATIONS,
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS,
PROFESSIONNELS,
ACTEURS DU CADRE DE VIE...**

SOUTENEZ LE CAUE DE LA VIENNE

86
— Vienne
c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

Avenue René Cassin - Téléport 2 - BP 90238
86963 CHASSENEUIL-DU-POITOU FUTUROSOCPE Cedex

www.caue86.fr

